

Fédération étudiante
collégiale du Québec
Unis par la force d'une voix

ANALYSE DU SONDAGE SPEC

Commission des affaires collégiales

97^e Congrès ordinaire
17, 18 et 19 août 2017
Cégep de Sainte-Foy

Fédération étudiante collégiale du Québec

1000, rue Saint-Antoine Ouest, bureau 409A

Montréal (Québec) H3C 3R7

Téléphone : 514 396-3320

Télécopieur : 514 396-3329

Site Internet : www.fecq.org

Courriel : info@fecq.org

Recherche, analyse et rédaction :

Simon Boyer, Coordonnateur aux affaires collégiales

Révision et correction :

Fred-William Mireault, Président

Marianne Lamoureux, Secrétaire Générale

Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ)

La Fédération étudiante collégiale du Québec est une organisation qui représente plus de 71 000 membres, de 26 cégeps à travers le territoire québécois. Fondée en 1990, la FECQ étudie, promeut, protège, développe et défend les intérêts, les droits et les conditions de vie de la communauté cégepienne. La qualité de l'enseignement dans les cégeps, l'accessibilité géographique et financière aux études et la place des jeunes dans la société québécoise sont les orientations qui guident l'ensemble du travail de la Fédération depuis plus de 25 ans. Pour la FECQ, tous devraient avoir accès à un système d'éducation accessible et de qualité.

La voix de la population étudiante québécoise au niveau national

La FECQ, à travers ses actions, souhaite porter sur la scène publique les préoccupations de la jeunesse québécoise. Dans ses activités militantes et politiques, la Fédération est fière de livrer l'opinion de la population étudiante collégiale partout à travers la province. Présente aux tables sectorielles et nationales du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES), elle est la mieux placée pour créer de multiples partenariats, bénéfiques autant pour les étudiants que pour les différentes instances du ministère ou du gouvernement.

La FECQ entretient des relations avec les partis politiques provinciaux et fédéraux, tout en demeurant non-partisane. Elle se fait un devoir de rapprocher la sphère politique de la population étudiante, par un travail de vulgarisation constant de l'actualité politique aux cégepiens et cégepiennes. Désormais un acteur incontournable en éducation, la Fédération se fait également un plaisir de travailler avec les organisations syndicales, les organismes communautaires et les autres acteurs de la communauté collégiale. Proactive, elle intervient dans l'espace public de façon constructive, toujours dans l'optique d'améliorer le réseau collégial dans lequel ses membres évoluent.

TABLE DES MATIÈRES

DÉFINITIONS	3
INTRODUCTION	4
FAITS SAILLANTS	6
RÉUSSITE SCOLAIRE	8
MOYENNE GÉNÉRALE AU SECONDAIRE	8
RÉUSSITE À LA PREMIÈRE SESSION	9
GESTION DE L'EMPLOI DU TEMPS	10
PARCOURS SCOLAIRE	10
POURSUITE DES ÉTUDES	10
RAISON DU CHOIX DE PROGRAMME	11
INCERTITUDE LIÉE AU PARCOURS SCOLAIRE	12
CHANGEMENT DE PROGRAMME	12
LOGEMENT ÉTUDIANT	13
DÉMÉNAGEMENT POUR LES ÉTUDES	13
INQUIÉTUDES	13
SITUATION FINANCIÈRE	13
TEMPS DE TRAVAIL	13
UTILISATION DU REVENU D'EMPLOI	14
SOURCES DE FINANCEMENT DES ÉTUDES	15
CONTRIBUTION PARENTALE	15
TRAVAIL RÉMUNÉRÉ	16
PRÊTS ET BOURSES DU GOUVERNEMENT	16
PRÊTS PERSONNELS	16
VUE D'ENSEMBLE	17
ANXIÉTÉ FINANCIÈRE	18
SANTÉ PSYCHOLOGIQUE	19
GESTION DU STRESS	19
BESOINS EN AIDE PSYCHOSOCIALE	19
PARTICIPATION CITOYENNE	20
ACTIVITÉS CULTURELLES ET SOCIALES	20
BÉNÉVOLAT	20
ACTIVITÉS DE NATURE POLITIQUE	20
IMPLICATIONS DANS DES COMITÉS OU ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES	21
SERVICES À LA POPULATION ÉTUDIANTE	21
ACCÈS AUX SERVICES	21
FRANÇAIS	21
AIDE À LA RÉUSSITE	21
INTIMIDATION ET DISCRIMINATION	23
CHOIX DE CARRIÈRE	23
SITUATION FINANCIÈRE	23
SANTÉ PSYCHOSOCIALE	24
LOGEMENT ÉTUDIANT	24
VUE D'ENSEMBLE	25
CONCLUSION	26

DÉFINITIONS

AFE – Aide financière aux études : Système de prêts et bourses du gouvernement

CCTT – Centre collégial de transfert technologique : Organismes dont la responsabilité relève de cégeps. Leur mandat est d'exercer, dans un domaine particulier, des activités de recherche appliquée, d'aide technique et d'information afin de contribuer à l'élaboration et à la réalisation de projets d'innovation technologique et sociale, à l'implantation et à la diffusion de l'innovation.

Contribution parentale : Contribution financière de ses parents pour financer ses études

DEC – Diplôme d'études collégiales : Diplôme obtenu à la fin du parcours collégial

ÉCOBES – Centre d'Études de Conditions de vie et des Besoins de la population : CCTT du Cégep de Jonquière

EPG – Personne étudiante de première génération : Une personne qui fait des études supérieures alors qu'aucun de ses parents n'en a fait.

MÉES : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

MGS – Moyenne générale au secondaire : moyenne pondérée des résultats finaux obtenus à l'ensemble des épreuves des matières obligatoires de la formation générale de quatrième et de cinquième secondaire

SPEC — Sondage provincial sur les étudiants des cégeps : Sondage annuel de la population étudiante collégiale, en deux parties. L'une est administrée aux personnes nouvellement admises au cégep à l'automne, et l'autre et la seconde est administrée en hiver aux personnes inscrites à leur deuxième session consécutive au cégep.

INTRODUCTION

Afin de répondre aux besoins croissants des collèges pour l'obtention de données sur les caractéristiques de leur population étudiante et de leur offrir une plus grande autonomie et une plus grande souplesse, notamment dans la production de rapports et dans le suivi — en temps réel — des données des questionnaires SPEC, le développement d'une application Web de gestion du SPEC a été réalisé par une firme privée. Une entente tripartite quinquennale entre la Fédération des cégeps, les collèges participants et une firme spécialisée dans la gestion de plateformes de sondages a été signée et 50 collèges et constituantes du réseau public y ont adhéré en 2014, première année d'opération du SPEC.

Le SPEC est composé de deux questionnaires annuels : le SPEC 1, administré aux personnes nouvellement admises au cégep à l'automne, et le SPEC 2, administré à l'hiver aux personnes inscrites à leur deuxième session consécutive au collégial. Il est disponible en version anglaise pour les cégeps anglophones sous le titre Provincial Survey of CEGEP Students. Il ne vise, pour le moment, que les personnes de la population A, donc celles qui n'ont pas de cheminement collégial antérieur.

Le SPEC 1 comporte 29 questions réparties sous 9 thèmes : profil sociodémographique, expérience antérieure aux études collégiales, valeurs, orientation et choix de programme, motivation et poursuite des études, soutien et financement des études, soutien aux études, soutien personnel et services aux étudiants. Le SPEC 2 contient 19 questions réparties sous 8 thèmes : projets d'études, gestion du temps, motivation, soutien et aide à la réussite, participation à la vie étudiante, financement des études, sécurité financière et expérience au collégial. Les questionnaires sont assortis d'un consentement qui permet aux personnes qui ont complété le sondage de partager ou non leurs données anonymisées à des fins de recherches et de soutien et de les croiser à certaines caractéristiques contenues dans leur dossier scolaire comme le nombre de cours suivis et réussis, leur moyenne générale au secondaire, leur date de naissance, etc.

Le moment de passation du SPEC 1, dont la durée s'étend de la mi-mars au 30 septembre, est très variable d'un collègue à l'autre. Certains cégeps font parvenir le SPEC 1 à leurs étudiants au moment de la réception de la demande d'admission afin de pouvoir ajuster plus rapidement leurs services aux besoins de leurs nouveaux étudiants, alors que d'autres préfèrent attendre à la rentrée pour avoir un portrait des étudiants à un moment qui se rapproche davantage du début de la session d'automne. Les étudiants qui sont sollicités pour prendre part au SPEC 1 sont uniquement ceux de la population A, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas d'antécédents collégiaux. Le questionnaire SPEC 2 est, quant à lui, administré au cours de la session d'hiver, du début janvier à la mi-mai.

Les taux de participation aux questionnaires SPEC augmentent d'année en année. Entre 2014 et 2017, ce sont plus de 64 000 personnes, nouvellement admises au collégial, qui ont répondu en totalité ou en partie au SPEC 1, et plus de 26 000 au SPEC 2. Il s'agit là d'une source inestimable d'information pour le réseau collégial et ses partenaires.

En 2016-2017, le comité des affaires étudiantes et pédagogiques sur le SPEC de la Fédération des cégeps inscrivait la valorisation et la diffusion des données des questionnaires SPEC comme une priorité de son plan de travail. Des démarches exploratoires ont alors été entreprises avec le centre collégial de transfert de technologie (CCTT) ÉCOBES — Recherche et transfert du Cégep de Jonquière afin d'évaluer les possibilités de partenariat. Parallèlement, la FECQ, qui souhaitait avoir une meilleure connaissance des caractéristiques de la population étudiante du Québec, entreprenait des démarches afin de développer un questionnaire sur les réalités des cégépiens et faisait part de son projet à la Fédération des cégeps. Une alliance originale entre les trois organisations a ainsi germé afin de tirer pleinement profit des données du SPEC pour répondre aux objectifs des différents partenaires engagés autour du thème de la réussite et des besoins étudiants. Plusieurs rencontres ont permis de définir les grandes lignes de ce travail de recherche. En 2018, le rapport de la recherche est publié¹, révélant des informations inédites sur la population étudiante.

Le document suivant se veut une analyse des 141 pages de la recherche, résumant les statistiques les plus révélatrices sur la population étudiante et les problématiques qu'elle rencontre actuellement. Il se veut aussi une référence pour la Fédération et les associations membres, qui pourront utiliser les différentes statistiques dans les travaux et revendications de façon transversale. Toutes les statistiques, à moins qu'une autre source soit précisée, proviennent du rapport sur les caractéristiques de la population étudiante collégiale issue du partenariat de la Fédération des cégeps, de la FECQ et d'ÉCOBES².

Les données utilisées proviennent d'un travail de recherche collaboratif fait entre la FECQ, la Fédération des cégeps et le centre de recherche ÉCOBES.

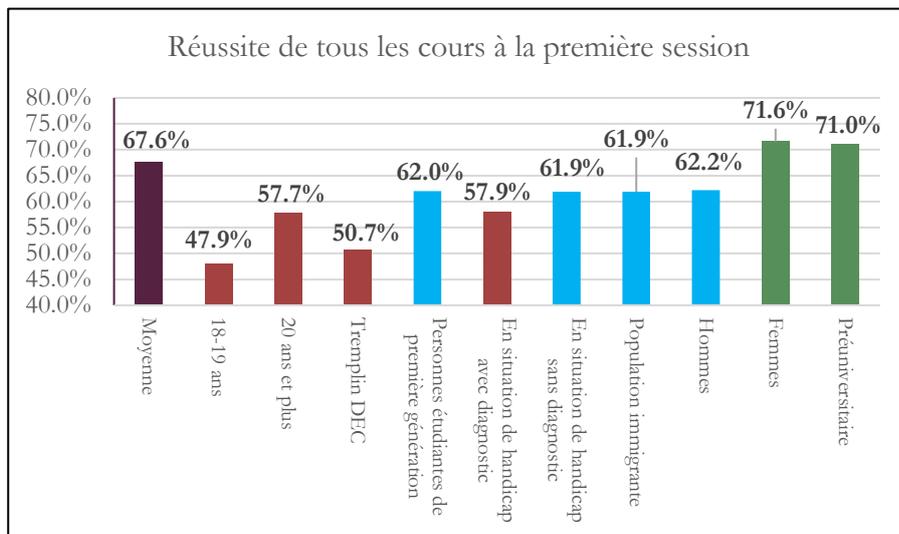


Notez que ce travail d'analyse a été produit par la FECQ. Ses conclusions n'engagent que celle-ci et en aucun cas ses partenaires.

¹ Gaudreault, M. M. et S.-K. Normandeau avec la collaboration de Jean-Venturoli, H. et J. St-Amour. 2018. *Caractéristiques de la population étudiante collégiale : valeurs, besoins, intérêts, occupations, aspirations, choix de carrière. Données provenant du Sondage provincial sur les étudiants des cégeps (SPEC) administré aux étudiants nouvellement admis aux études collégiales à l'automne 2016.* Jonquière, ÉCOBES – Recherche et transfert, Cégep de Jonquière, 133 pages

² *Ibid.*

FAITS SAILLANTS

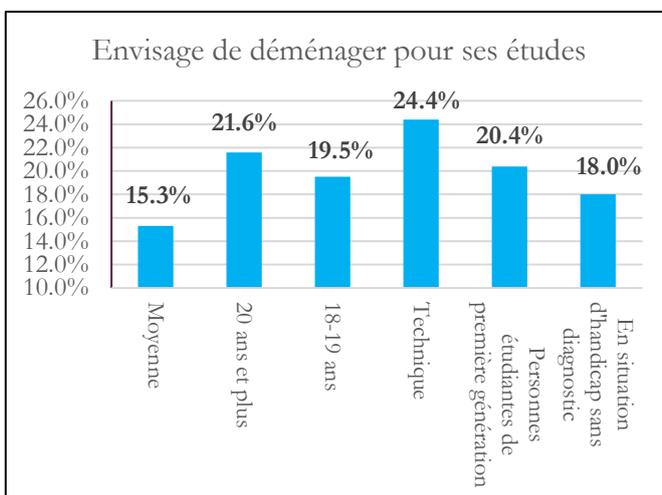


1,9 %
Des femmes s'impliquent dans des activités de nature politique contre **3,2 %** des hommes.

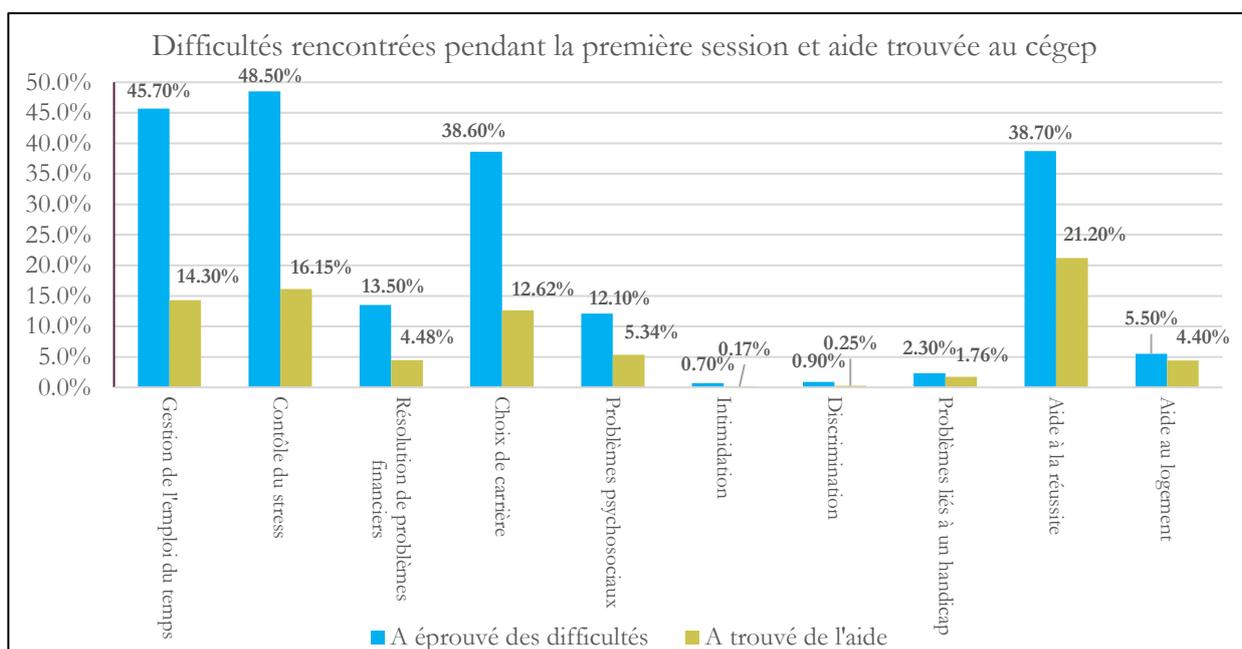
32,5 %
Des personnes qui envisagent de déménager sont inquiètes.

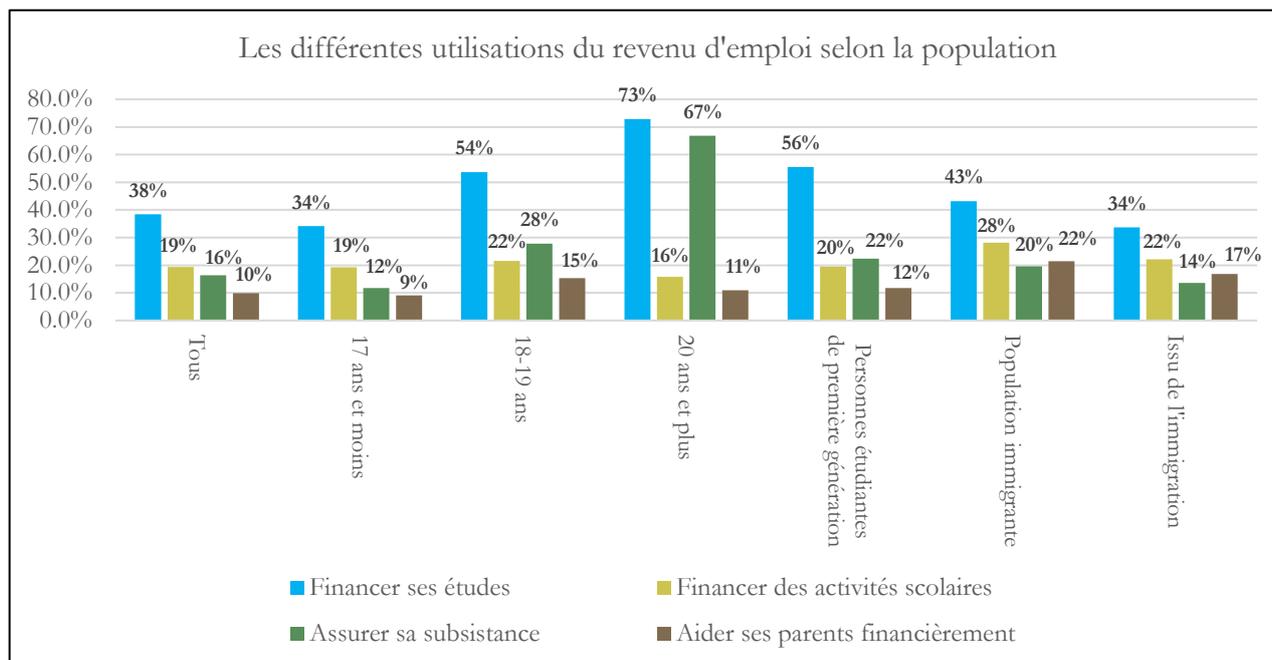
1/2
Éprouve des difficultés à gérer son stress.

88 %
Prévoient poursuivre leurs études après l'obtention de leur DEC.



1/3
Des personnes ayant éprouvé des difficultés ont réussi à trouver de l'aide.

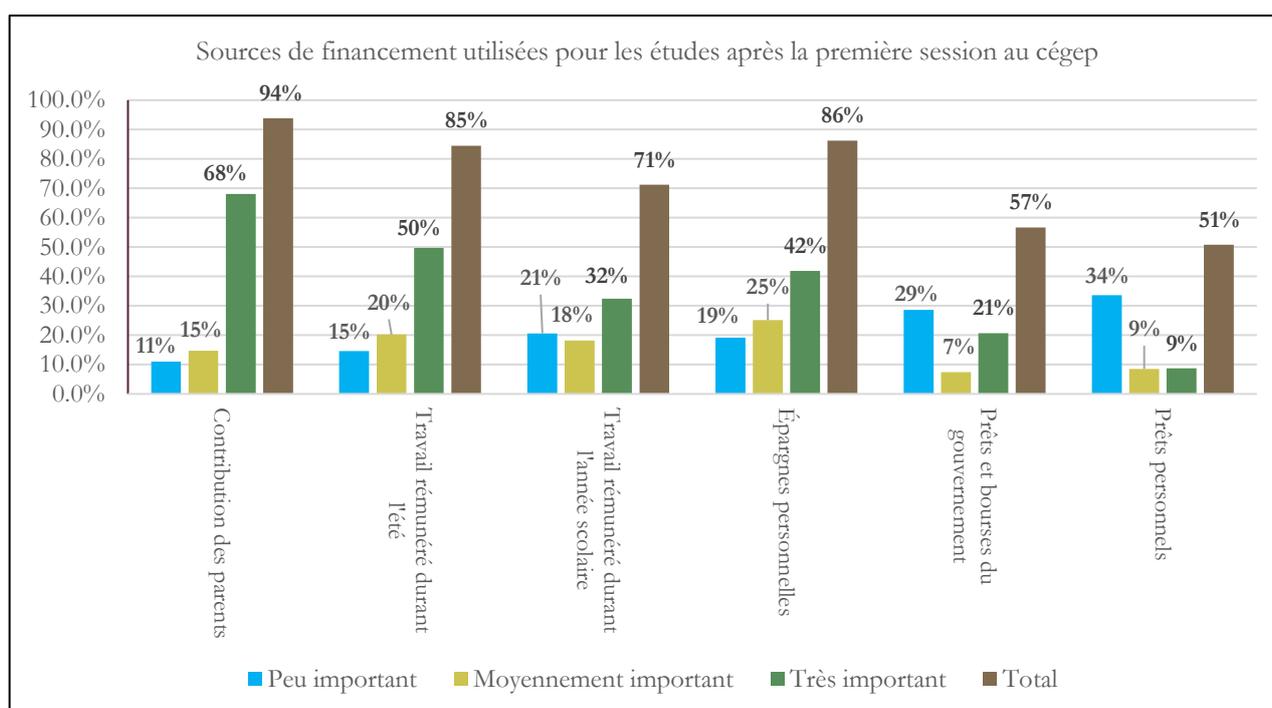




32,4 %
Des personnes sondées après leur première session disent dépendre de leur travail pour financer leurs études.

1/4
Considère les prêts et bourses comme une source de financement **Très importante** Pour ses études.

1/2
Considère que les **Prêts personnels** financent en partie leurs études.



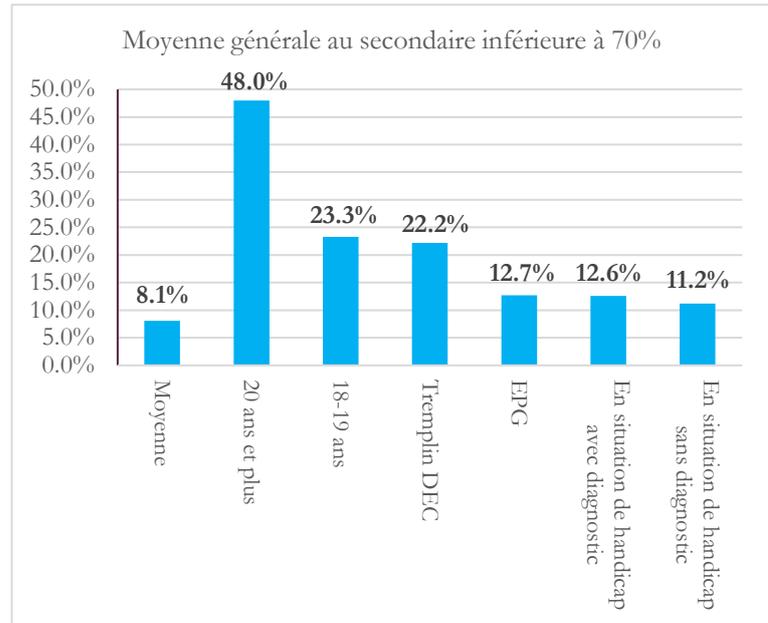
RÉUSSITE SCOLAIRE

Les statistiques relevées sur les services d'aide liés à la réussite scolaire sont décrites dans la section « Services à la population étudiante » du présent document.

Moyenne générale au secondaire

Certaines catégories de la communauté étudiante semblent avoir éprouvé de plus grandes difficultés scolaires au secondaire que la moyenne, et ce parfois de façon très importante.

On constate d'abord que **48 %** des personnes ayant débuté leur cégep à 20 ans et **23,3 %** de jeunes ayant débuté à 18 ou 19 ans ont une moyenne générale au secondaire (MGS) en deçà de 70 %, alors que seulement **8,1 %** de la population étudiante dans son ensemble a une note sous cette barre. Ce ne sont toutefois pas des résultats étonnants puisque ces populations sont composées majoritairement de personnes ayant échoué une année de leur parcours scolaire au primaire et au secondaire ou qui ont abandonné leurs études.



On constate aussi que **22,2 %** des personnes étudiant en tremplin DEC ont une MGS sous la barre des 70 %, **12,7 %** des personnes étudiantes de première génération (EPG) et **12,6 %** des personnes en situation de handicap diagnostiqué. Si le résultat des personnes étudiant en tremplin DEC n'est encore pas bien étonnant (ils ont souvent échoué des prérequis qu'ils doivent reprendre au cégep), les résultats pour les EPG et les personnes en situation de handicap le sont. **Nous pouvons donc nous questionner sur l'efficacité des mesures d'aide pour les personnes en situation de handicap et pour les personnes dont aucun des parents n'a fait d'études supérieures.**

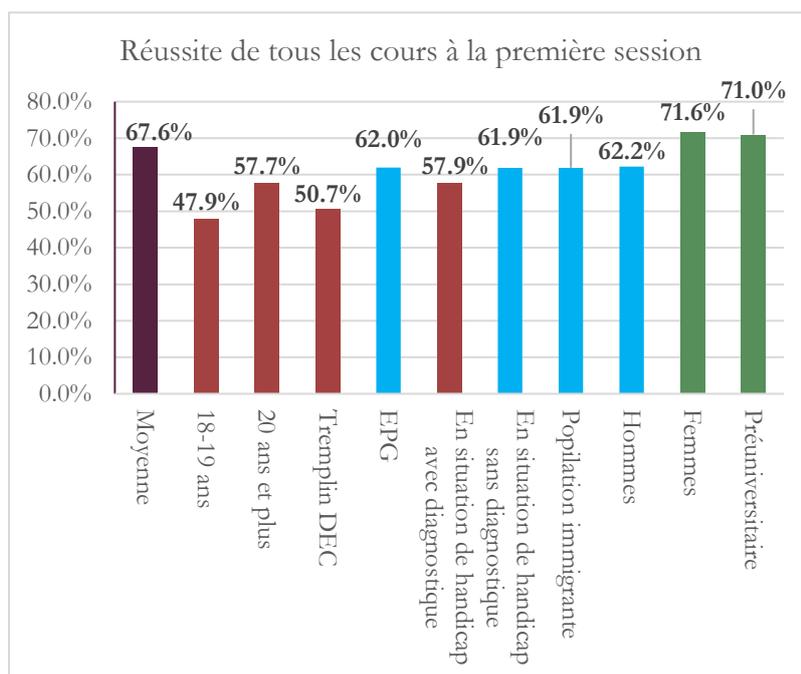
À l'autre bout du spectre, la proportion d'étudiants ayant une MGS de 85 et plus est particulièrement faible chez : les étudiants en Tremplin DEC (**3,1 %**), les étudiants de 18 ans et plus (environ **5 %**), les étudiants en situation de handicap avec un diagnostic (**11,9 %**) et les EPG (**13,0 %**). À l'inverse, ce sont principalement les étudiants du secteur préuniversitaire (**33,3 %**) et les femmes (**26,9 %**) qui possèdent des MGS parmi les plus fortes.

Réussite à la première session

Selon Ducharme et Lafleur³, la réussite de tous les cours à la première session est un excellent prédicteur de réussite scolaire. En effet, **82,7 %** des étudiants ayant réussi tous leurs cours de première session obtiennent un diplôme deux ans après la durée prévue, contre **36,5 %** de ceux ayant échoué à au moins un cours.

36,5 %
 Font leur DEC dans les **temps prévus** en ayant échoué à au moins un cours pendant la 1^{re} session.

La réussite de tous les cours est particulièrement faible chez les répondants suivants : les étudiants de 18 ou 19 ans (**47,9 %**), les étudiants de 20 ans et plus (**57,7 %**), les étudiants en situation de handicap diagnostiqué (**57,9 %**) et les étudiants en Tremplin DEC (**50,7 %**). La moyenne se situe à **67,6 %**.



À l'inverse, elle est plus élevée chez : les femmes (**71,6 %**) et les étudiants étudiant un programme préuniversitaire (**71,0 %**).

Si les personnes étudiant un programme préuniversitaire semblent obtenir une aide à la réussite suffisante, surpassant ainsi la moyenne de **67,6 %**, certaines sous-populations n'ont pas cette chance.

Les personnes étudiant au tremplin DEC ou qui commencent leur cégep plus tard que la normale (17 ans) ont souvent rencontré des

difficultés dans leurs études au secondaire, il est donc particulièrement important de leur offrir une aide et un encadrement suffisant pour assurer leur réussite. **Or, ce ne semble pas être le cas puisque près de la moitié de ces personnes ne réussissent pas leurs cours à la première session.**

Le même constat s'applique aux personnes en situation de handicap. Ces personnes ont souvent des besoins spécifiques qui, s'ils ne sont pas comblés, peuvent les désavantager de façon importante dans leurs études.

Malgré les mesures mises en place, cela ne semble pas être assez puisque plus de 2 étudiants en situation de handicap sur 5 ne réussissent pas leurs cours de première session.

2/5
 Personnes en situation de handicap qui **échouent** au moins l'un des cours de la 1^{re} session.

³ DUCHARME, R., avec la collab. de M. GINGRAS et J. LAFLEUR. *La voie de la réussite, la voix des étudiants*, Montréal, Carrefour de la réussite, Fédération des cégeps, 2012
 [http://aqpc.qc.ca/sites/default/files/revue/LafleurDucharme-Vol_26-3.pdf]

Gestion de l'emploi du temps

Au secondaire, les jeunes doivent suivre un horaire assez strict, qui demande très peu de gestion de son temps. Les devoirs se font uniquement le soir, la journée est entièrement dictée par son établissement. Il n'est donc pas étonnant de voir que la gestion du temps est une préoccupation majeure de la population étudiante collégiale, qui doit gérer de façon beaucoup plus importante son temps.

45,7 %
Proportion de personnes
ayant éprouvé des
**difficultés à
gérer leur temps.**

En effet, une proportion alarmante de répondants dit avoir éprouvé des difficultés à gérer leur temps au cours de leur première session, soit **45,7 %** d'entre eux. Au début de leur parcours collégial, seulement **16,8 %** pensaient que la gestion de leur emploi du temps serait un besoin au cours de leur première session.

Bref, il semble que la transition entre le secondaire et le cégep ne s'est pas faite facilement. Que ce soit à la fin du secondaire ou au début de la première session de cégep, il semble nécessaire de mieux former la population étudiante à gérer son temps.

Cette difficulté est davantage observée chez les répondants suivants : les étudiants en situation de handicap sans diagnostic (**58,5 %**) ou avec un diagnostic (**48,7 %**), les femmes (**51,1 %**), les étudiants issus de l'immigration (**50,3 %**) ou immigrants (**47,6 %**), ceux au secteur préuniversitaire (**49,4 %**) et les EPG.

PARCOURS SCOLAIRE

Les statistiques relevées sur les services d'aide liés au parcours scolaire sont décrites dans la section « Services à la population étudiante » du présent document.

Poursuite des études

Une majorité importante des membres de la communauté étudiante collégiale considèrent que la poursuite des études universitaires est très importante. En effet, cette proportion atteint presque 7 personnes sur 10, elle est de **69,6 %**.

Même si cette proportion est considérablement plus faible pour les personnes inscrites à un DEC technique (**48,7 %**), cela demeure une proportion impressionnante pour cette population. En effet, en ayant en main un DEC technique, la personne diplômante peut se retrouver immédiatement sur le marché du travail, contrairement à quelqu'un qui suit un programme préuniversitaire. Il est donc normal que la proportion soit plus faible, ce qui étonnant, c'est qu'elle n'est pas si faible. En effet, **même si le programme mène directement au marché du travail, près de la moitié des personnes suivant un programme technique pensent que la poursuite de leurs études à l'université est très importante.**

7
10
Jugent la **poursuite des
études universitaires**
comme très importante.

88 %

Prévoient **poursuivre leurs études** après l'obtention de leur DEC.

Cette dimension est aussi un peu plus faible chez les répondants suivants : les étudiants en Tremplin DEC (**51,3 %**), ceux âgés de 20 ans ou plus (**51,7 %**) ou de 18-19 ans (**60,4 %**), les étudiants en situation de handicap (**58,1 %**), les EPG (**60,7 %**), les femmes (**65,8 %**) et les non-immigrants (**65,8 %**).

Dans le même ordre d'idée, **88,3 %** prévoient continuer leurs études après l'obtention d'un diplôme d'études collégiales, que ce soit à l'université ou ailleurs.

Les études universitaires sont visées par **60,4 %** des étudiants. Ce résultat est étonnant, puisque nous avons plus tôt relevé que **69,6 %** considèrent la poursuite aux études collégiales comme très importante.

Cette différence de plus de 9 % entre les résultats des deux questions soulève plusieurs questions. En effet, cet écart est-il dû à l'incapacité d'obtenir les résultats nécessaires ? À des raisons financières ? À un manque de confiance en soi ? C'est une question qui mérite d'être creusée.

9 %

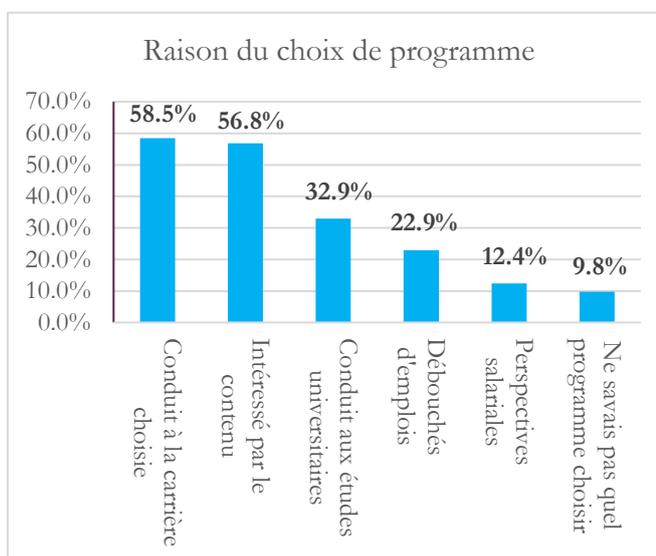
Différence entre les personnes considérant les études universitaires comme très importantes et celles qui ont l'intention d'aller à l'université.

Les répondants immigrants semblent prévoir de façon plus importante que les autres populations la poursuite de leurs études à l'université (**71,1 %**) qui devancent même les répondants du secteur préuniversitaire (**71,0 %**). Viennent ensuite les étudiants issus de l'immigration (**65,6 %**) et les non-EPG (**64,2 %**).

Raison du choix de programme

Plus de la moitié des étudiants a choisi son programme d'études parce qu'il conduit à la carrière choisie (**58,5 %**) ou parce que le contenu l'intéresse (**56,8 %**). C'est davantage le cas au secteur technique. Le tiers des étudiants a, quant à lui, choisi son programme parce qu'il conduit aux études universitaires (**32,9 %**). Rappelons qu'un même étudiant peut fournir plus d'une raison justifiant le choix de son programme d'études.

Les perspectives salariales sont mentionnées par seulement un étudiant sur huit (**12,4 %**) alors qu'un étudiant sur dix (**9,8 %**) a choisi son programme parce qu'il ne savait pas quel programme choisir. Ce mode exploratoire s'observe davantage chez les répondants inscrits en Tremplin DEC (**20,9 %**) et beaucoup moins chez ceux du secteur technique (**3,2 %**).



Incertitude liée au parcours scolaire

Selon Gaudreault et coll.⁴, les étudiants pour qui le choix vocationnel est mieux défini sont davantage engagés dans leurs études, ce qui est favorable à l'obtention d'un diplôme.

13,2 %

Proportion de personnes qui **ne savent pas** du tout ce qu'elles veulent faire comme carrière.

13,2 % des étudiants disent ne pas savoir du tout ce qu'ils veulent faire comme carrière. C'est principalement le cas pour les répondants suivants : les étudiants du secteur préuniversitaire (**18,3 %**), les étudiants issus de l'immigration (**15,4 %**), les étudiants de 17 ans ou moins (**14,3 %**) et les non-EPG (**14,3 %**).

Plus du quart des étudiants (**27,9 %**) ne savent pas encore jusqu'à quel niveau ils poursuivront leurs études. Cette situation est surtout vécue par les répondants inscrits en Tremplin DEC (**32,4 %**) et par les répondants qui se disent en situation de handicap, avec (**32,0 %**) ou sans diagnostic (**32,3 %**).

Ces résultats montrent que les personnes étudiant dans le réseau collégial sont encore incertaines quant à leur avenir. Des services d'orientation, au secondaire comme au collégial, pourraient aider à pallier le problème.

Changement de programme

Un répondant sur sept (**15,3 %**) a l'intention de changer de programme. La moitié de ceux qui envisagent de changer de programme identifient le manque d'intérêt pour le programme (**47,7 %**) comme principale raison du changement souhaité. Pour un peu plus d'un étudiant sur dix, les exigences ou le niveau de difficulté trop élevés sont la principale raison d'un changement de programme (**11,3 %**).

1/7

Personne n'a l'intention de **changer de programme**.

Le manque d'intérêt pour le programme est principalement identifié comme raison par les étudiants du secteur technique (**75,0 %**). Les étudiants du secteur préuniversitaire et ceux de 17 ans ou moins identifient plus fréquemment comme raison les exigences et le niveau de difficulté trop élevés (respectivement **13,4 %** et **12,3 %**).

Encore une fois, on note que la population étudiante ne semble pas avoir été bien dirigée dans son choix de programme.

On relève aussi l'une des forces du cégep : il est facile de changer de parcours si le programme choisi ne convient pas aux intérêts de la personne concernée.

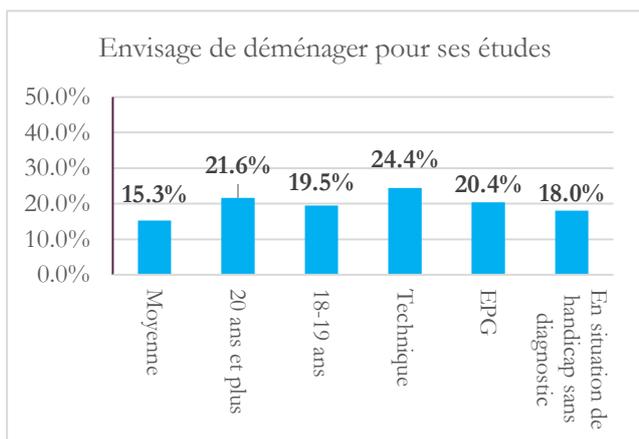
⁴ GAUDREAU, M., LABROSSE, J., TESSIER, S., GAUDREAU, M. M. et N. ARBOUR (2014). *L'intégration aux études et l'engagement scolaire des collégiens*, Jonquière, ÉCOBES – Recherche et transfert, Cégep de Jonquière, 152 pages et annexes

LOGEMENT ÉTUDIANT

Les statistiques relevées sur les services d'aide liés au logement étudiant sont décrites dans la section « Services à la population étudiante » du présent document.

Déménagement pour les études

Un répondant sur sept (**15,3 %**) envisage de déménager pour poursuivre ses études collégiales. C'est surtout le cas pour ceux qui fréquentent le secteur technique (**24,4 %**), puisque les formations préuniversitaires et le Tremplin DEC sont souvent offerts par le collège le plus près.



Les répondants plus âgés sont aussi plus fréquemment dans l'obligation de déménager pour poursuivre leurs études collégiales (**21,6 %** des 20 ans et plus ; **19,5 %** des 18-19 ans), tout comme les personnes EPG (**20,4 %**), les étudiants en situation de handicap sans diagnostic (**18,0 %**).

Inquiétudes

Ce déménagement envisagé est une source d'inquiétude pour le tiers (**32,5 %**) de ceux qui auront probablement à déménager pour la poursuite de leurs études.

32,5 %
Des personnes qui envisagent de déménager sont **inquiètes**.

La proportion assez élevée de la population envisageant le déménagement ainsi que la grande portion de celle-ci qui se dit inquiète montre l'importance des ressources de logement accessibles à la population étudiante.

SITUATION FINANCIÈRE

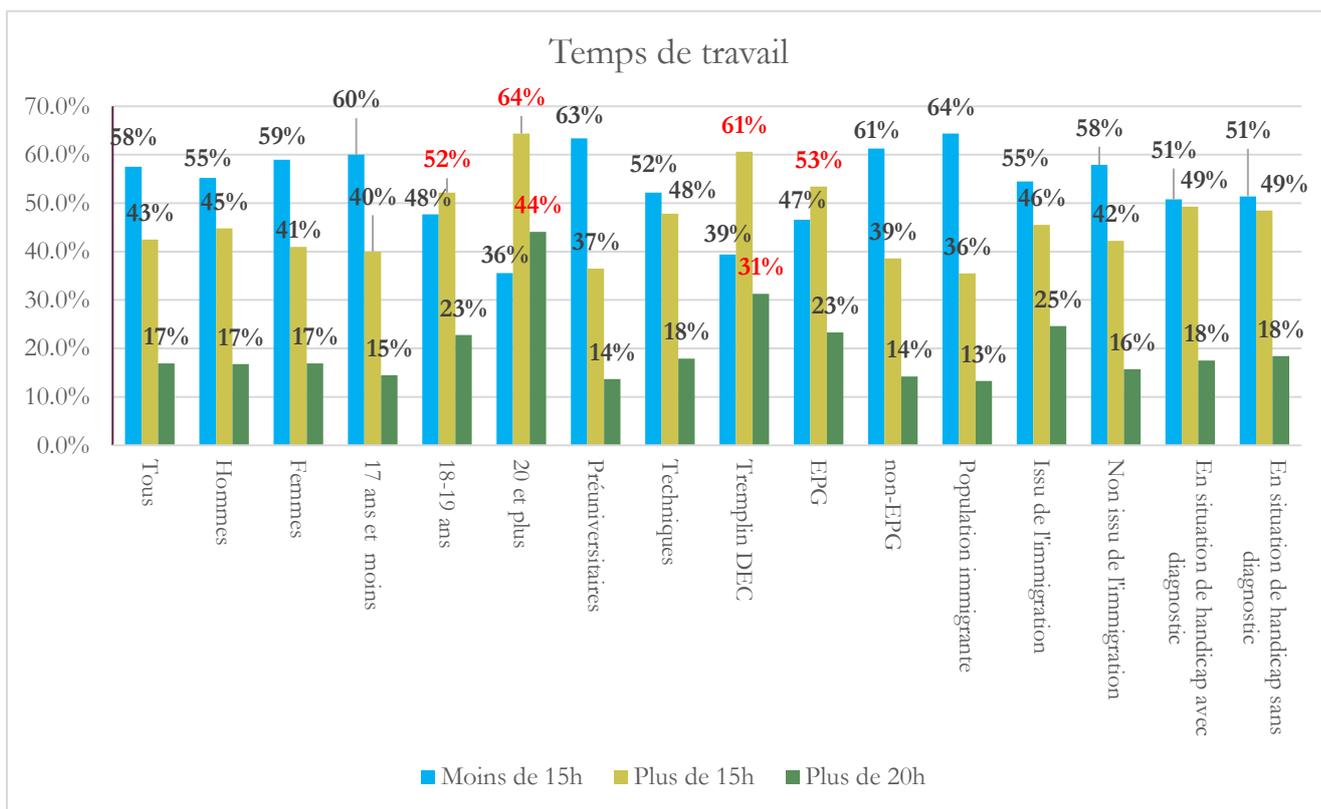
Les statistiques relevées sur les services d'aide liés à la situation financière sont décrites dans la section « Services à la population étudiante » du présent document.

Temps de travail

42,5 %
des membres de la communauté étudiante en emplois y consacrent **plus de 15 h**

La majorité (**57,6 %**) de ceux qui ont un emploi rémunéré y consacre moins de 15 heures, **42,5 %** y consacrent plus de 15 heures et un étudiant travailleur sur six (**16,9 %**) y consacre 20 heures ou plus. Les parts de la population étudiante y consacrant le plus d'heures sont les 18-19 ans (**52,2 %** plus de 15 h), les 20 ans et plus (**64,4 %** plus de 15 h et **44,1 %** plus de 20 h), les personnes étudiant en tremplin DEC (**60,6 %** plus de 15 h et **31,3 %** plus de 20 h) et la population étudiante de première génération (**53,4 %** plus de 15 h).

Le nombre d'heures de travail des personnes poursuivant des études à temps plein est de plus en plus élevé. Ce nombre d'heures trop élevé peut avoir un impact négatif à la fois sur la réussite et sur la santé psychologique du jeune.



Utilisation du revenu d'emploi

2/5

Des personnes en situation d'emploi travaillent pour **financer leurs études**

Deux personnes aux études et en situation d'emploi sur cinq (**38,4 %**) prévoient travailler pendant leurs études pour financer celles-ci. C'est davantage le cas chez les répondants suivants : les étudiants plus âgés (**72,8 %** des 20 ans et plus ; **53,7 %** des 18-19 ans), les EPG (**55,5 %**), les étudiants au Tremplin DEC (**48,3 %**) ou au secteur technique (**43,8 %**) et les étudiants immigrants (**43,2 %**).

Bref, le financement des études via les prêts et bourses du gouvernement ne semble pas suffisant pour couvrir les études des personnes aux études collégiales

Une proportion moindre de la population étudiante a dit souhaiter travailler pour financer une activité scolaire (**19,4 %**), pour assurer sa subsistance (**16,4 %**), pour aider ses parents financièrement (**9,9 %**), pour payer ses dettes (**6,1 %**) ou en raison d'un conjoint ou d'enfants à charge (**1,6 %**).

27,8 % des 18-19 ans disent travailler pour assurer leur subsistance (tous **16,4 %**). **66,8 %** pour les 20 ans et plus. **24 %** des étudiants en technique et **22,4 %** en tremplin DEC. **24,4 %** des EPG.

1/6

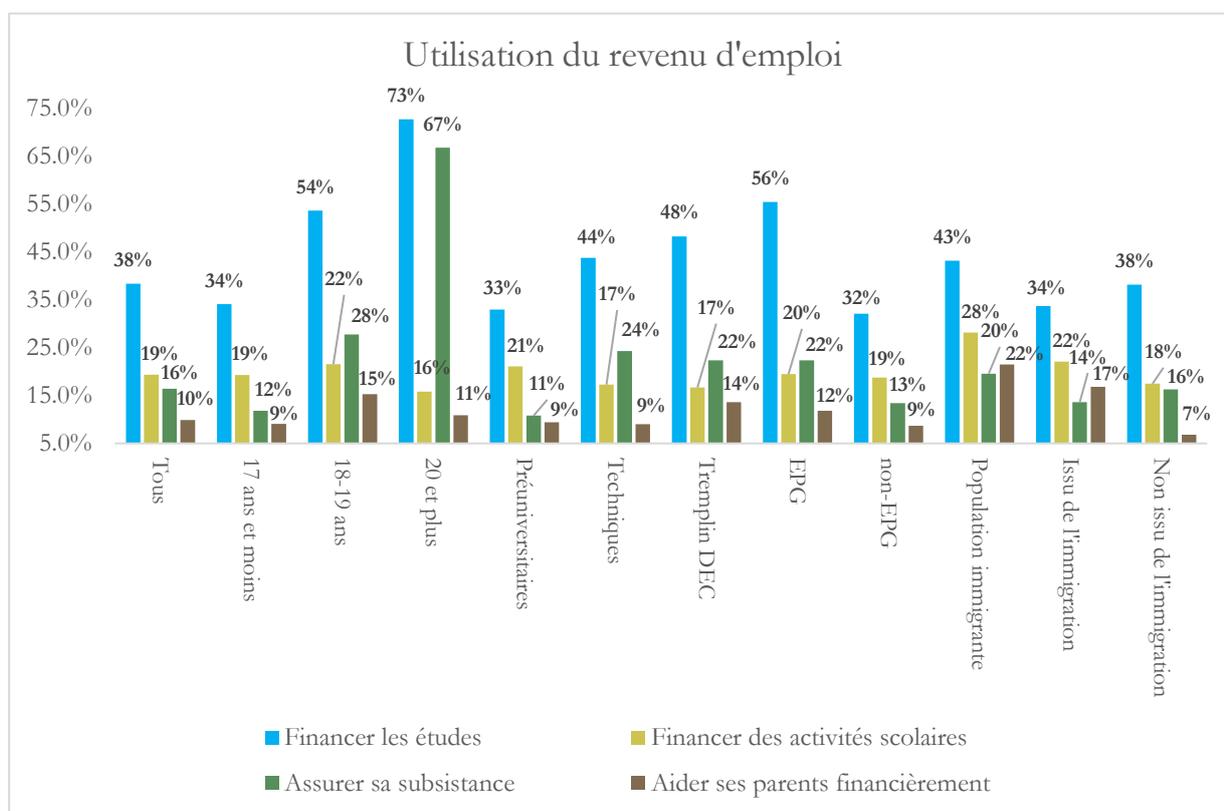
Travaille pour assurer sa **subsistance**

21,5 % des étudiants immigrants disent travailler pour aider leurs parents (tous **9,9 %**) et **16,8 %** pour ceux issus de l’immigration.

11,1 % des étudiants de 18-19 ans disent travailler pour rembourser leurs dettes (tous **6,1 %**). **35,6 %** 20 ans et plus. **10,8 %** immigrants

Ces données sont assez inquiétantes. En effet, plus d’une personne sur 20 (**6,1 %**) est déjà endettée à son entrée au cégep, et doit déjà travailler pour rembourser cette dette. **Le besoin d’aide financière, et d’aide de gestion financière semble de plus en plus urgent.**

De plus, le nombre important de jeunes qui travaillent pour aider financièrement leurs parents est anormalement élevé. En effet, c’est un fardeau financier supplémentaire pour certaines tranches de la population étudiante, surtout dans le cas de la communauté de l’immigration, qui met plus sur un plateau déjà plein. **Il est important de s’assurer d’offrir à tous, peu importe la situation financière des parents, un accès facile aux études supérieures. Aucun jeune ne devrait avoir à aider financièrement leurs parents.**



Sources de financement des études

Contribution parentale

Plusieurs sources de financement sont très importantes pour la population étudiante, mais la contribution parentale est la plus fréquemment rapportée, alors qu’elle est identifiée par trois personnes sur quatre (**74,9 %**). Les épargnes personnelles sont aussi identifiées par plusieurs (**41,4 %**) comme très importantes.

Travail rémunéré

Le travail rémunéré pendant l'été est une source de revenus très importante pour près de la moitié des étudiants (46,4 %).

32,4 %

Des personnes sondées à l'hiver disent **dépendre de leur travail** pour financer leurs études

Lors du premier sondage SPEC, au début des études collégiales, 30,8 % de la communauté étudiante dit dépendre fortement d'un travail rémunéré pendant l'année pour financer ses études. Cette proportion monte à **37,7 %** pour les EPG.

Lors du second sondage, alors que les personnes répondant au sondage ont terminé leur première session, **32,4 %** de la communauté étudiante collégiale dit dépendre fortement d'un travail rémunéré pendant l'année pour financer ses études. Cette proportion représente une augmentation de **1,6 point**, soit une augmentation de **5,2 %**, et ce en seulement une session. C'est encore plus le cas pour EPG, qui est maintenant **40,5 %** à considérer leur travail comme une source de revenus très importante. C'est une augmentation de **2,3 points**, soit une augmentation de **6,1 %**.

Bref, une proportion assez élevée de la population étudiante considère le travail rémunéré comme une source importante de revenus, et cette proportion augment considérablement après la première session.

Prêts et bourses du gouvernement

Près du quart des de la population étudiante (**23,4 %**) précise que les prêts et bourses du gouvernement sont une source de financement importante pour la poursuite de leurs études.

C'est davantage le cas pour les membres de la communauté étudiante suivants : les personnes de 20 ans et plus (**54,5 %**) ou de 18-19 ans (**32,5 %**), les EPG (**36,7 %**), les immigrants (**31,4 %**), les étudiants du secteur technique (**29,2 %**) et les femmes (**25,8 %**).

1/4

Considère les prêts et bourses comme une source de financement **très importante**

Lorsqu'on pose à nouveau la question après une session complétée, la proportion identifiant les prêts et bourses du gouvernement comme étant une source de financement très importante est légèrement à la baisse (**20,7 %**), mais elle augmente chez les plus âgés (**57,8 %** des 20 ans et plus, **33,4 %** des 18-19 ans) et chez les EPG (**39,0 %**).

Bref, le programme de prêts et bourses est très utilisé et conserve toute sa pertinence pour aider financièrement une part importante de la population étudiante.

Prêts personnels

Dans le SPEC 1, 48,1 % de la population étudiante considérait qu'au moins une partie du financement de leurs études était issu de prêts personnels (de peu important à très important). Ce nombre monte à 50,8 % lors du SPEC 2. C'est 2,7 points de plus, soit une augmentation de 5,6 %.

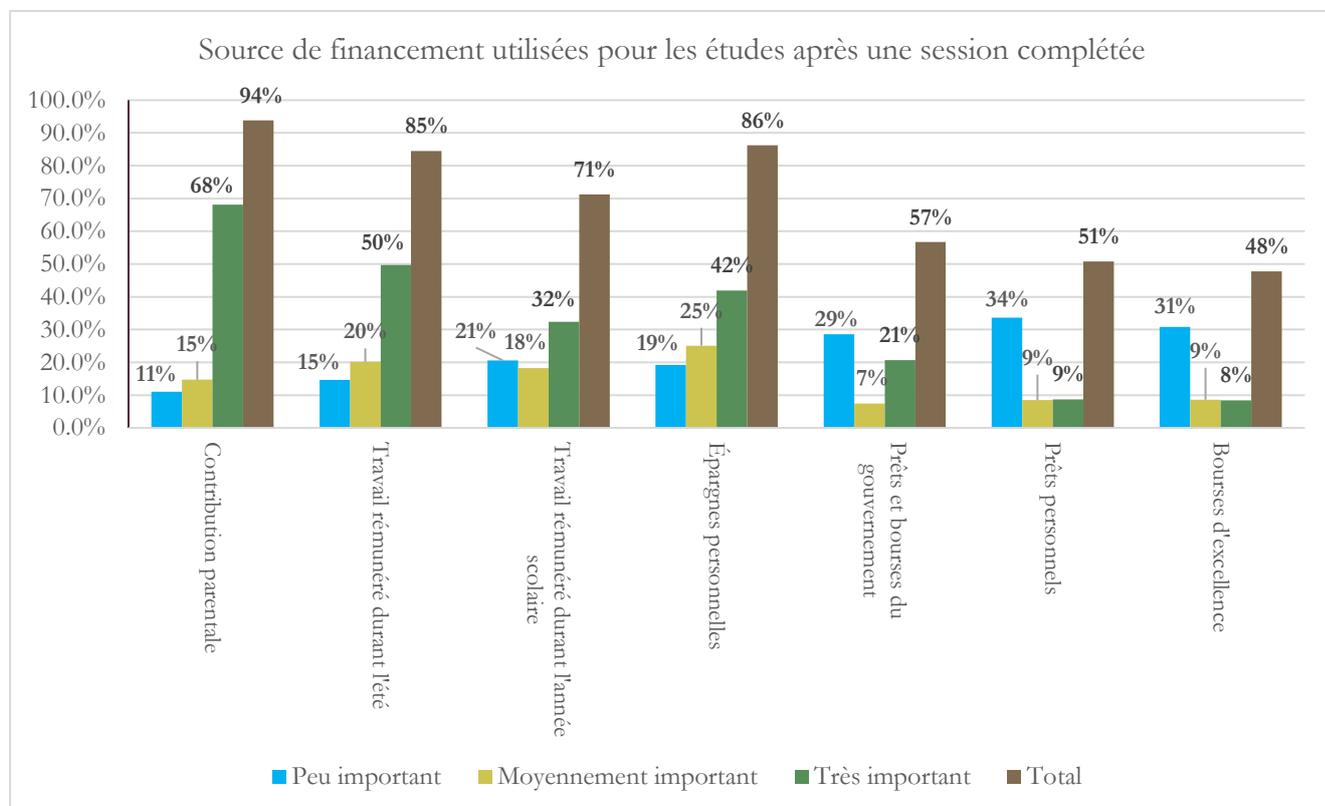
1/2
 Considère que les
Prêts personnels
 Financent en partie leurs
 études

Lors du SPEC 1, **8,7 %** de la communauté étudiante considère que les prêts occupent une place très importante dans le financement de leurs études. **10,5 %** des 18-19 ans et **13,9 %** des 20 ans et plus disent que les prêts personnels sont très importants pour financer leurs études. La population étudiante de première génération, quant à elle, se fie à **12,4 %** aux prêts personnels pour financer ses études.

Lors du SPEC 2, **8,7 %** de la communauté étudiante considère que les prêts occupent une place très importante dans le financement de leurs études, c’est le même résultat que lors du SPEC 1, toutefois, la distribution entre les sous-populations a quant à elle beaucoup changé. **16,6 %** (une augmentation de **58,1 %**) des 18-19 ans et **20,1 %** (une augmentation de **44,6 %**) des 20 ans et plus disent que les prêts personnels sont très importants pour financer leurs études. La population étudiante de première génération, quant à elle, se fie à **10,5 %** (une diminution de 15,3 %) aux prêts personnels pour financer ses études.

Il est particulièrement inquiétant de voir l’importance des prêts personnels dans le financement des études. Un endettement si tôt dans le parcours scolaire, dès le début du cégep, entraîne une certaine précarité financière qui pourrait même porter atteinte à la capacité de poursuivre ses études à l’université.

Vue d’ensemble



Anxiété financière

Un membre de la communauté étudiante sur sept (**14,4 %**) affirme avoir des inquiétudes financières après leur première session. Il s'agit principalement des personnes de 20 ans ou plus (**50,7 %**) ou de 18-19 ans (**22,8 %**), mais aussi des EPG (**25,1 %**), des personnes en situation de handicap avec ou sans diagnostic (respectivement **20,1 %** et **24,6 %**) et de la population immigrante (**18,6 %**).

1/7
Affirme avoir rencontré des
**Inquiétudes
financières**

L'absence de prêts et bourses est identifiée comme première source d'inquiétude par **37,2 %** des personnes se disant inquiètes financièrement. C'est davantage le cas pour la catégorie d'âge de 18-19 ans (**41,9 %**), tandis que cette préoccupation est partagée assez également entre les autres groupes d'étudiants.

Les difficultés à payer les dépenses de base (**31,8 %**) ou les revenus insuffisants pour subvenir aux besoins (**29,5 %**) sont identifiées par un peu moins du tiers des répondants. Les dépenses de base sont un casse-tête particulièrement pour les répondants de 20 ans ou plus (**50,7 %**) ou de 18-19 ans (**36,8 %**) et pour les répondants inscrits au Tremplin DEC (**36,5 %**) ou au secteur technique (**34,6 %**).

19,3 % des étudiants de 17 ans, **15,5 %** de 18-19 ans et **13,7 %** de 20 ans et plus qui ont des inquiétudes financières en ont parce qu'ils sont un soutien à leur famille. On constate donc que le phénomène du soutien à la famille ne touche pas uniquement les personnes plus âgées, qui peuvent avoir des enfants à s'occuper, mais aussi des jeunes qui aident leurs parents à soutenir financièrement le foyer familial.

23,9 % des étudiants ayant des inquiétudes financières en ont à cause de problèmes d'endettement.

Ce qui signifie que, globalement, 3,44 % de la population est inquiète financièrement à cause de leurs dettes personnelles, alors que cette population ne fait que débiter la vie adulte.

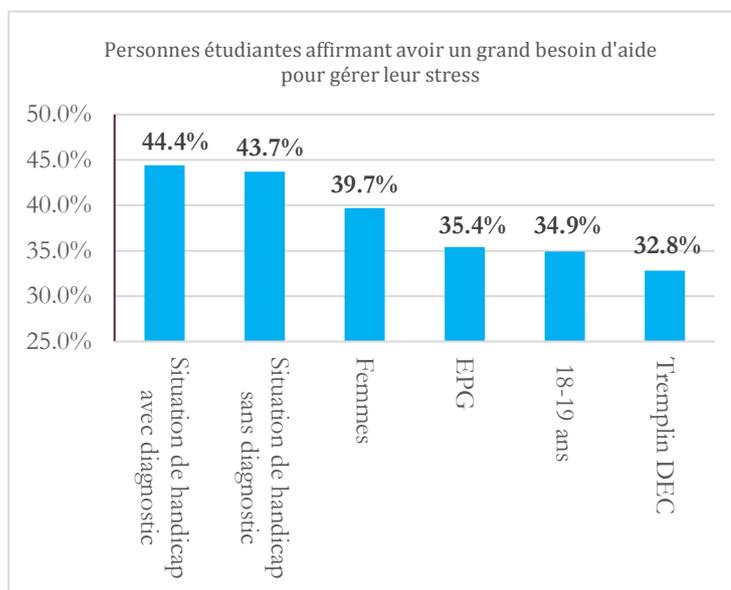
Bref, l'anxiété financière semble être un phénomène courant au sein de la population étudiante, et la principale cause semble être les prêts et bourses du gouvernement. Une bonification de ce programme aiderait certainement à diminuer l'anxiété au sein de la communauté étudiante collégiale.

SANTÉ PSYCHOLOGIQUE

Les statistiques relevées sur les services d'aide liés à la santé psychologique sont décrites dans la section « Services à la population étudiante » du présent document.

Gestion du stress

La gestion du stress est une problématique identifiée par près du tiers des personnes ayant répondu (29,7 %), proportion qui atteint 65 % lorsque l'on combine les besoins d'aide moyen et grand (scores 4 à 10). C'est principalement les personnes ayant répondu qui sont en situation de handicap, aussi bien celles avec un diagnostic (44,4 %) que ceux qui n'en ont pas (43,7 %), et les femmes (39,7 %) qui déclarent avoir un grand besoin d'aide à ce niveau. C'est aussi le cas des EPG (35,4 %), de la communauté étudiante de 18-19 ans (34,9 %) et de celle au Tremplin DEC (32,8 %).



1/2

Éprouve des difficultés à
gérer son stress.

Une personne étudiante sur deux (48,5 %) révèle avoir éprouvé des difficultés à contrôler son stress au cours de sa première année de cégep. Il s'agit davantage de la population étudiante en situation de handicap avec ou sans diagnostic (61,4 %) et des femmes (60,8 %). À noter que plusieurs membres de la communauté étudiante de 20 ans ou plus ont cherché et trouvé de l'aide (53,6 %) et que la population étudiante en situation de handicap sans diagnostic (31,4 %) a trouvé de l'aide dans une plus faible proportion que celle avec diagnostic (46,4 %), même si leurs besoins d'aide étaient similaires.

Bref, il semble y avoir un problème important de gestion du stress dans le réseau collégial, ce qui affecte directement la santé psychologique de la population étudiante. Il faut s'attaquer directement aux causes de ce problème, que ce soit une trop grande charge de travail, une trop grande pression à performer ou toute autre cause.

Besoins en aide psychosociale

On compte, parmi la population étudiante ayant répondu, 3,7 % de personnes ayant un grand besoin d'aide en ce qui concerne la santé psychologique et 11,4 % de personnes ayant un moyen besoin d'aide. Ces données, une fois combinées, représentent une proportion égale à 15,1 % de la communauté étudiante nécessitant, selon les réponses recueillies, de l'aide en santé psychologique de manière considérable.

15,1 %
Disent avoir un moyen ou grand besoin en
aide
psychosociale.

En effet, pour les 18-19 ans, les données montrent que 4,3 % des personnes jugeant avoir un grand besoin d'aide en santé psychologique et 14,6 % jugeant avoir moyennement besoin d'aide sur le même sujet pour un total de 18,9 % lorsque ces deux catégories sont combinées. Pour ce qui est

des 20 ans et plus, les données montrent que **4,6 %** des personnes ayant répondu considèrent avoir un grand besoin d'aide en ce qui concerne leur santé psychologique et **14,4 %** considèrent avoir moyennement besoin d'aide pour un total de **19 %** lorsque ces deux catégories sont combinées. Finalement, les personnes ayant un handicap diagnostiqué considèrent avoir un grand besoin d'aide en santé psychologique à **12 %** et **19,3 %** considèrent avoir moyennement besoin d'aide en santé psychologique pour un total de **31,3 %**. Les données pour les personnes ayant un handicap non diagnostiqué vont respectivement comme suit pour chaque catégorie : **8,3 %** et **23 %** pour un total de **31,3 %**.

Bref, la portion de la population étudiante qui pense avoir besoin d'aide psychosociale est très élevée. Il est important de s'attaquer aux causes de cette problématique et de sensibiliser notre société à celle-ci.

PARTICIPATION CITOYENNE

Activités culturelles et sociales

Les activités culturelles ou sociales sont davantage prévues par : les personnes immigrantes (**44,1 %**), les personnes du secteur préuniversitaire (**40,3 %**), les femmes (**38,7 %**) et les non-EPG (**36,0 %**).

Parmi celles-ci, 6 % participent très souvent à des activités culturelles ou sociales. Parmi les 20 ans et plus, les personnes participant à des activités culturelles ou sociales sont significativement moins, on parle de **0,8 %** de cette sous-population. Les gens du secteur préuniversitaire participent plus à ce genre d'activité (**7,2 %**) que les gens dans le secteur technique (**4,3 %**) et en tremplin DEC (**3,7 %**). Les non-EPG participent plus que ceux des deux autres secteurs nommés précédemment (**7,6 %**).

Bénévolat

Le quart (**24,5 %**) de la population étudiante prévoit faire du bénévolat durant sa première session collégiale. C'est surtout vrai chez les personnes ayant répondu qui suivent : les personnes étudiantes immigrantes (**41,0 %**) ou issues de l'immigration (**30,4 %**), les femmes (**30,4 %**) et les personnes étudiantes du secteur préuniversitaire (**27,5 %**).

Parmi la population étudiante ayant répondu, **4,1 %** de celle-ci dit faire très souvent du bénévolat, valeur qui reste semblable tant du côté des hommes (**4,2 %**) que de celui des femmes (**4 %**).

1,9 %
des femmes
s'impliquent dans des
activités de nature
politique contre
3,2 %
des hommes.

Activités de nature politique

Lorsqu'on observe les données du côté de l'implication politique, c'est **2,4 %** de la population étudiante qui participe très souvent à des activités de nature politique. Cependant, ici c'est plus d'hommes (**3,2 %**) que de femmes (**1,9 %**) qui prennent part à ce genre d'activités. La participation dépend peu de si c'est la personne est immigrante ou non. En effet, les personnes immigrantes sont **3,1 %** à s'impliquer dans ce genre d'activités, les personnes issues de l'immigration sont **3,8 %** et les personnes non immigrantes s'impliquent à **2,3 %**.

Implications dans des comités ou associations étudiantes

Pour ce qui est de l'implication dans les comités, on voit alors que **2,7 %** de la population étudiante participent très souvent à des comités, mais qu'ici aussi, on y retrouve plus d'hommes (**3,4 %**) que de femmes (**2,2 %**). La participation dépend peu de si la personne est immigrante ou non. En effet, les personnes immigrantes sont **3,1 %** à s'impliquer dans les comités, les personnes issues de l'immigration sont **2,9 %** et les personnes non immigrantes sont **2,8 %**.

SERVICES À LA POPULATION ÉTUDIANTE

Accès aux services

1/3

Des personnes ayant éprouvé des difficultés ont **trouvé de l'aide.**

La moyenne du rapport des personnes ayant trouvé de l'aide sur celles ayant éprouvé des difficultés est de **32 564 %**, soit moins du 1/3.

Tous les services à la population étudiante répondent à moins du tiers de la demande, sauf pour des problèmes de santé physique (**60,8 %**), psychosociaux (**44,1 %**), de handicap (**76,5 %**) et d'adaptation au changement de région (**40,2 %**). On constate aussi que le groupe d'âge de plus de 20 ans semble toujours avantagé par rapport aux deux autres groupes d'âge, recevant en moyenne **40,43 %** les services qu'ils ont besoin.

Bref, les services offerts ne semblent pas suffisants et pas assez accessibles à la population étudiante. Trop de personnes éprouvant des difficultés ne reçoivent pas les services dont elles devraient avoir droit.

Français

Le quart de la population étudiante (**26,0 %**) prévoit avoir un grand besoin d'aide pour écrire sans faute. Un plus grand besoin est exprimé par les groupes suivants : les 18-19 ans (**41,2 %**) ou les 20 ans et plus (**37,6 %**), les personnes étudiant en Tremplin DEC (**39,4 %**), mais aussi au secteur technique (**31,8 %**), les personnes en situation de handicap, avec un diagnostic (**39,1 %**) ou sans diagnostic (**33,6 %**), les EPG (**31,1 %**), les hommes (**30,3 %**) et les personnes immigrantes (**29,4 %**).

1/4

Prévoit avoir un grand besoin d'aide pour **écrire sans fautes.**

La compréhension et l'analyse de textes sont aussi identifiées par près d'une personne sur cinq (**18,9 %**). Les personnes qui prévoient un grand besoin d'aide dans ce domaine sont essentiellement les mêmes que pour la rédaction sans faute.

Plus d'une personne sur sept prévoit avoir un grand besoin d'aide pour s'exprimer oralement (**16,4 %**), pour bien défendre ses idées (**15,4 %**) ou pour rédiger des textes variés (**14,4 %**).

Aide à la réussite

La préparation des examens (**21,1 %**) est le domaine dans lequel une plus forte proportion de la population étudiante prévoit avoir un grand besoin d'aide pour la réussite de ses études collégiales. C'est particulièrement le cas chez les populations suivantes : les 18 ans et plus (environ **31 %**), les personnes en situation de handicap (environ **30 %**), les personnes en Tremplin DEC (**28,2 %**), les

personnes immigrantes (**26,8 %**) ou issues de l'immigration (**26,0 %**), les hommes (**23,3 %**) et les EPG (**23,2 %**).

Viennent ensuite les interventions en classe (**18,8 %**) et le fait d'être attentif et de se concentrer en classe (**17,6 %**), deux éléments requis dans le cadre des apprentissages.

Un besoin d'aide pour la résolution de problèmes mathématiques est exprimé par **16,8 %** de la population étudiante. Il s'agit surtout des personnes en situation de handicap sans diagnostic (**25,1 %**) ou avec un diagnostic (**20,5 %**), des personnes immigrantes (**24,3 %**), des personnes étudiant en Tremplin DEC (**21,1 %**), des 18 ans et plus (environ **22 %**) et enfin des femmes (**19,9 %**).

Les services d'aide à la réussite sont aussi moins utilisés que prévu (**38,7 %** contre **21,3 %**). Ils sont davantage utilisés par les groupes suivants : les 20 ans ou plus (**36,7 %**), les personnes en situation de handicap avec diagnostic (**30,6 %**), les personnes immigrantes (**28,1 %**) et les personnes étudiant en Tremplin DEC (**27,7 %**).

Intimidation et discrimination

1/20

Dit avoir un besoin d'aide moyen ou grand pour surmonter des problèmes **d'intimidation.**

5,4 % de la population étudiante dit avoir un grand ou un moyen besoin d'aide pour surmonter des problèmes d'intimidation. Ce nombre augmente à **9,6 %** pour les 18-19 ans, à **9,5 %** pour les 20 ans et plus, à **7,2 %** pour les EPG, à **7,14 %** pour les personnes immigrantes, à **9,7 %** pour les personnes en situation de handicap diagnostiqué et à **9,1 %** lorsque le handicap n'est pas diagnostiqué.

4,6 % de la population étudiante dit avoir un grand ou un moyen besoin d'aide pour surmonter des problèmes de discrimination. Ce nombre augmente à **9,1 %** pour les 18-19 ans, à **10 %** pour les 20 ans et plus, à **8,7 %** pour les personnes immigrantes, à **8,1 %** pour les personnes issues de l'immigration, à **6,7 %** pour les personnes en situation de handicap diagnostiqué et à **8,5 %** lorsque le handicap n'est pas diagnostiqué.

8,7 %

Des personnes immigrantes disent avoir un besoin d'aide moyen ou grand pour surmonter des problèmes de **discrimination.**

Les personnes issues de l'immigration (**25,7 %**) et les personnes immigrantes dans une moindre mesure (**28,2 %**) réussissent moins souvent à avoir accès aux services à la population étudiante répondant à leurs besoins que la moyenne (**32,56 %**).

Cela pourrait être un résultat d'un racisme systémique dans le système d'aide aux étudiants du réseau collégial.

Choix de carrière

Le quart de la population étudiante (**23,7 %**) prévoit avoir un grand besoin d'aide pour confirmer son choix de carrière. Ce sont principalement les personnes en situation de handicap sans diagnostic (**31,2 %**) et les personnes au secteur préuniversitaire (**29,1 %**), encore plus que celles en Tremplin DEC (**26,1 %**) qui énoncent ce besoin. Viennent ensuite les personnes immigrantes (**29,7 %**) ou issues de l'immigration (**28,9 %**), les femmes (**26,1 %**) et les 18-19 ans (**25,3 %**) ou les 17 ans ou moins (**23,9 %**).

La confirmation du choix de carrière (**38,6 %**) et la motivation face aux études (**34,5 %**) ont été mentionnées par plus du tiers des personnes ayant répondu au sondage. Dans le premier cas, **32,7 %** ont eu accès à de l'aide et dans le second cas **28,3 %**.

42,4 % de la population étudiante prévoit consulter des services d'orientation et de choix de carrière alors que seulement **20,1 %** de celle-ci s'en était prévalu au moment de remplir le second questionnaire du SPEC. C'est davantage le cas chez les populations suivantes : les personnes en Tremplin DEC (**40,0 %**), les personnes en situation de handicap avec un diagnostic (**25,4 %**), les EPG (**22,9 %**) et les femmes (**21,5 %**).

Situation financière

Lors du SPEC 1, au début de la première session de cégep, **7,1 %** de la population étudiante dit avoir un grand besoin d'aide à résoudre leurs problèmes financiers. C'est particulièrement le cas pour les 18-19 ans (**13,8 %**) et les 20 ans et plus (**27 %**). À l'opposé, seulement **5 %** du groupe d'âge 17 ans et moins a un grand besoin d'aide. **Plus le jeune commence le cégep commence tard, plus la pression financière semble grande.**

Lors du SPEC 2, après qu'une session ait été complétée, **13,5 %** de la population étudiante affirme avoir eu besoin d'aide pour résoudre des problèmes financiers. Les 18-19 ans (**23,2 %**), les 20 ans et plus (**40,5 %**), les EPG (**22,7 %**), les personnes en situation de handicap diagnostiqué (**18,9 %**) et non diagnostiqué (**22,4 %**) semblent plus affectés. Seulement 1/3 (**33,3 %**) de ceux-ci semblent avoir eu de l'aide, et les personnes immigrantes (**24,4 %**) et issus de l'immigration (**27,5 %**) semblent avoir bénéficié de cette aide dans une moins grande mesure.

Plus de 1/8
Affirme avoir eu besoin d'aide
pour résoudre des
problèmes financiers.

On constate que la proportion de personnes ayant eu besoin d'aide pour résoudre ses problèmes financiers est presque deux fois plus élevée que ce que la population étudiante prévoyait initialement.

Santé psychosociale

12,1 % des personnes sondées ont eu besoin d'aide pour résoudre des problèmes d'ordre psychosocial. Les femmes (**14,1 %**), les personnes en situation de handicap diagnostiquées (**18,4 %**) et non diagnostiquées (**29,5 %**) semblent plus affectées. Seulement **44,1 %** des personnes disant avoir besoin d'aide ont eu accès à celle-ci, mais les 18-19 ans (**20 %**), les personnes immigrantes (**24,3 %**) et les personnes en situation de handicap non diagnostiqué (**33,3 %**) ont moins accès à cette aide.

1/10
Prévoit au début du cégep avoir
à utiliser des services d'aide
psychosociale.

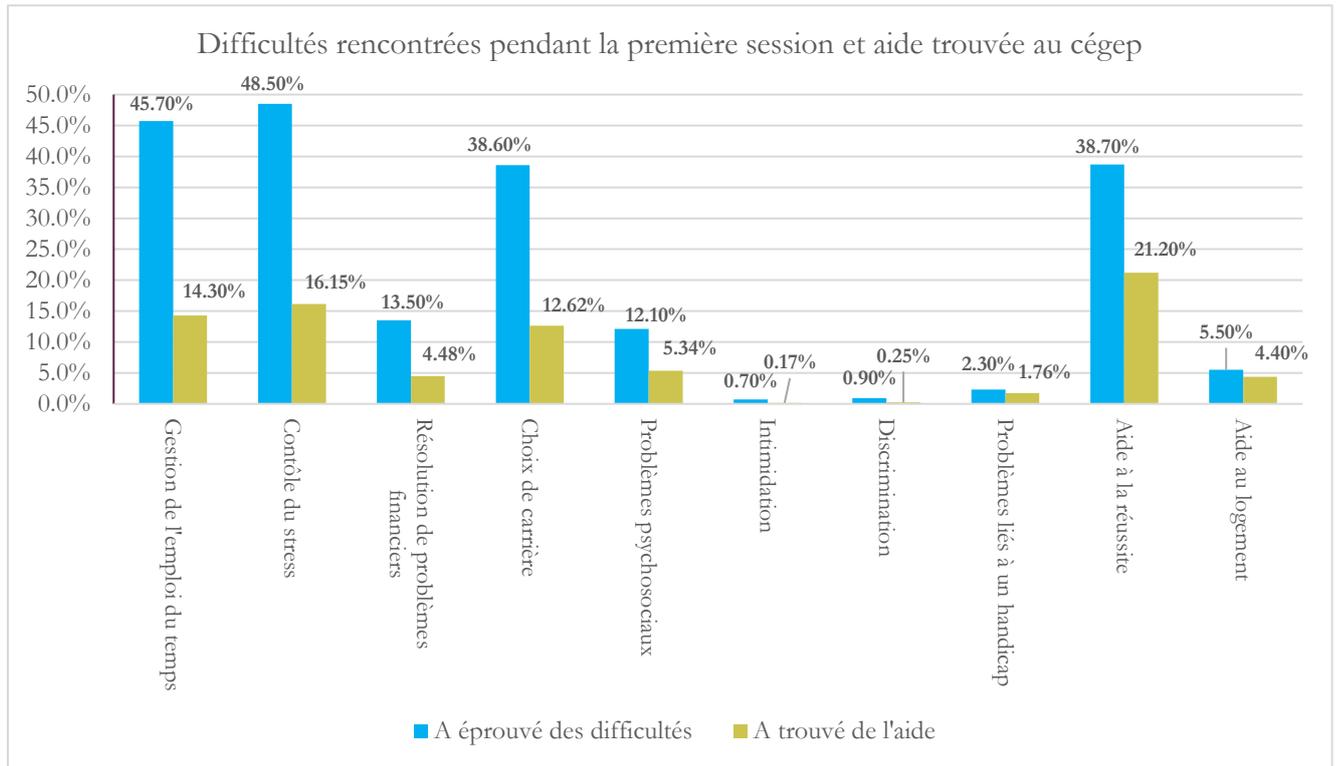
Enfin, les services de soutien psychologique sont fréquentés par **5,9 %** des personnes sondées. C'est davantage le cas chez : les personnes en situation de handicap, avec (**14,4 %**) ou sans diagnostic (**16,9 %**), les répondants de 20 ans et plus (**13,5 %**) et les femmes (**7,6 %**). C'est moins que ce qui était prévu initialement dans le SPEC 1. Lors du premier sondage, **9,8 %** de la population étudiante prévoyait utiliser les services de soutien psychologique. Cet écueil pourrait-il être dû à des problèmes d'accessibilités ?

Bref, les différentes données issues des deux sondages SPEC tendent à montrer qu'il y a un important écueil à combler entre les besoins étudiants en matière de services psychosociaux et ce qui est actuellement offert dans le réseau collégial.

Logement étudiant

5,5 % (ce qui se mesurerait à environ 11 145 personnes à travers le réseau) prévoient utiliser le service d'aide au logement et **4,4 %** (ce qui se mesurerait à environ 8 920 personnes à travers le réseau) y ont eu recours. Les 18-19 ans (**7,9 %**) et les 20 ans et plus (**10,8 %**) prévoient plus souvent d'utiliser ces services, mais, après une session complétée, n'utilisent pas plus que les autres groupes d'âge de façon significative. Les personnes étudiant dans le secteur technique prévoient aussi plus (**9,4 %**), mais elles utilisent aussi plus ce service que la moyenne, et ce de façon importante (**8,8 %**).

Vue d'ensemble



CONCLUSION

Le rapport analysé est la conclusion de démarches qui avaient été amorcées en mars 2016 à la suite d'un mandat que l'exécutif national de la FECQ avait reçu de ses membres, soit celui de broser un portrait concret de la communauté étudiante collégiale. Par ce travail de valorisation des données du SPEC, la FECQ pourra orienter plus efficacement ses priorités dans l'intérêt de ses membres et amorcer d'autres travaux ou des campagnes qui viendront répondre aux défis et aux enjeux soulevés par ce rapport. La FECQ estime que les données contenues dans ce rapport sont primordiales pour la vitalité du réseau collégial dans une optique de changement, de soutien à la réussite et de bonification de la vie étudiante collégiale. Cette analyse permet de faciliter l'accès à ces résultats et de favoriser l'utilisation de ceux-ci dans les différents dossiers de la FECQ et de ses membres.